

SOCIETE ANONYME COURBET
Société Anonyme au capital de 225.000 €
Siège social : 59, avenue Victor Hugo - 75016 PARIS
552.108.540 RCS PARIS

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PRESENTE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
Du 30 décembre 2021

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 30 juin 2021, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

AVERTISSEMENT COVID 19

Compte tenu de la crise sanitaire, il est ici précisé que lors de l'assemblée générale ordinaire, le pass sanitaire sera demandé à l'entrée, les gestes barrières et le port du masque seront obligatoires.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Nous vous informons que la crise sanitaire n'a pas véritablement impacté notre société et que notre filiale LES EDITIONS DE L'HERNE a non seulement maintenu mais augmenté son chiffre d'affaires.

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

L'actif circulant s'élève à 1.008.848 € contre 135.750 € pour l'exercice précédent.

Les capitaux propres sont négatifs de 2.007.264 € contre des capitaux propres négatifs de 2.780.654 € pour l'exercice précédent.

Les dettes s'élèvent à 3.016.113 € contre 2.916.405 € pour l'exercice précédent.

Le total du bilan s'élève à 1.008.849 € contre 135.751 € pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 61.176 € contre 47.519 € pour l'exercice précédent.

Les produits financiers s'élèvent à 848.432 € et les charges financières à 13.866 €, le résultat financier est donc bénéficiaire de 834.566 €.

Compte tenu des éléments énoncés ci-dessus, les comptes de l'exercice écoulé se traduisent par un bénéfice de 773.390 € contre une perte de 134.466 € pour l'exercice précédent.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

En août 2021, nous avons cédé la totalité des titres composant le capital social de notre filiale les EDITIONS DE L'HERNE à notre actionnaire principal pour leur valeur comptable et le compte-courant pour une valeur d'1.000.000 €.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous sommes toujours à la recherche de participations financières.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2021, s'élevant à 773.390,43 € à l'apurement du report à nouveau débiteur qui passera d'un montant débiteur de 3.048.994,66 € à un montant débiteur de 2.275.604,26 €.

Compte tenu de ce résultat, nous n'avons pu reconstituer nos capitaux propres à plus de la moitié du capital social.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous informons qu'aucun dividende n'a été versé au titre des trois exercices précédents.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Le conseil d'administration s'est déjà prononcé sur le cumul ou la dissociation des fonctions de Président.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Au 30 juin 2021, nous possédons 100 % des titres de la SARL EDITIONS DE L'HERNE, ses résultats à cette date sont les suivants :

- Capital	100.000 €
- Capitaux propres	- 2.503.882 €
- Résultat	- 39.975 €

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article L 441-14 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, conformément aux modèles établis par l'arrêté du 20 mars 2017 des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître :

- les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu,
- les factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice.

Le tableau correspondant est annexé au présent rapport.

ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE DEVELOPPEMENT

Nous vous rappelons, conformément aux dispositions de l'article L.232-1 du Code de commerce que la société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 alinéa 3 du Code de commerce, nous vous communiquons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la société durant cet exercice social.

Mandats exercés par Monsieur Daniel POTTIER :

Président du conseil d'administration : SA OIA.

Président directeur général : SOCIETE ANONYME COURBET - SA CFD - SA STEFA.

Président : SAS TRICOT SORIANO – SAS DU 155 MALESHERBES.

Mandats exercés par Madame Françoise OBERT :

Administrateur : SA CFD – SA OIA – SA STEFA.

Mandats exercés par Monsieur Luc DELEGLISE :

Mandat de Président directeur général : SA UPLAND.

Mandat de Président : SAS FONCIERE ROMAINE -SAS BRUXYS en dissolution donc liquidateur - SAS LUXURY DISTRIBUTION CANNES.

Mandat d'administrateur : SA OIA - SA CFD - SA SOCIETE ANONYME COURBET.

Mandat de gérant : SNC PONTAULT DS.

INFORMATION SUR LES REMUNERATIONS VERSEES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

En application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce, nous vous informons que seule une rémunération mensuelle brute est allouée au Président.

INFORMATION CONCERNANT LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous informons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières sont significatives pour les parties, ont été communiqués aux administrateurs et aux commissaires aux comptes.

Notre commissaire aux comptes relate dans son rapport spécial l'état des conventions réglementées en vigueur.

DELEGATIONS EN COURS DE VALIDITE ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE AU TITRE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Aucune délégation n'est en cours de validité.

SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aucun mandat de commissaire aux comptes titulaire et suppléant ne vient en renouvellement avec la prochaine assemblée.

SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Monsieur Daniel POTTIER, Madame Françoise OBERT et Monsieur Luc DELEGLISE ayant informés la société de leur souhait de démissionner de leurs fonctions ; il sera donc prévu à l'ordre du jour de la future assemblée générale ordinaire la nomination de nouveaux administrateurs qui désigneront ensuite le nouveau Président directeur général.

TABLEAU DES RESULTATS FINANCIERS

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article R 225-102 du Code de commerce.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le conseil d'administration.

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices
(Code du Commerce Art. R 225-102)

	30/06/2017	30/06/2018	30/06/2019	30/06/2020	30/06/2021
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE Capital social Nbre des actions ordinaires existantes Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes Nbre maximal d'actions futures à créer - par conversion d'obligations - par exercice de droit de souscription	225 000	225 000 6 350 033	225 000 6 350 033	225 000 6 350 033	225 000 6 350 033
OPERATIONS ET RESULTATS Chiffre d'affaires hors taxes Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions Impôts sur les bénéfices Participation des salariés au titre de l'exercice Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions Résultat distribué	2 426- 1 402 426-	29 934- 396 060-	51 831- 609 067-	30 072- 134 466-	49 014- 773 390
RESULTAT PAR ACTION Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions Dividende distribué à chaque action		0.00- 0.06-	0.01- 0.10-	0.00- 0.02-	0.01- 0.12
PERSONNEL Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice Montant de la masse salariale de l'exercice Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice		1 19 000 7 116	1 24 000 9 041	1 24 000 9 058	1 25 800 10 968

Ventilation des retards de paiement fournisseurs et clients
Situation au 30/06/2021

Fournisseurs	Article D. 441-4 I.-1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice et dont le terme est échu :					Article D. 441-4 I.-2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice et dont le terme est échu :						
	0 jour (indicatif)	Dettes échues 1 à 30 jours	Dettes échues 31 à 60 jours	Dettes échues 61 à 90 jours	Dettes échues 91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	Dettes échues 1 à 30 jours	Dettes échues 31 à 60 jours	Dettes échues 61 à 90 jours	Dettes échues 91 jours et plus	Total (1 jour et plus)

(A) Tranches de retard de paiement

Nombre de factures concernées		2		2	4							
Montant total (T.T.C.) des factures concernées		267		12 464	4 398	17 129						
% du montant total (T.T.C.) des achats de l'exercice		1,56%	0,00%	72,77%	25,68%	100,00%						
% du chiffre d'affaires T.T.C. de								0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%

(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées

Nombre de factures exclues												
Montant total des factures exclues												

(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou légal - article L.441-6 ou L. 443-1 du code de commerce)

Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ Délais contractuels (préciser) :	☐ Délais légaux (préciser) : 60j
	☐ Délais contractuels (préciser) :	☐ Délais légaux (préciser) :